

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES
MRC LES BASQUES**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Trois-Pistoles, tenue en la salle du conseil située à l'hôtel de ville, le 30 janvier 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents:

Siège #1 - Maurice Vaney
Siège #2 - Claudia Lagacé
Siège #3 - Johanne Beaulieu
Siège #4 - Yannick Ouellet
Siège #5 - Éric Belzile
Siège #6 - Steve Côté

Sont également présents madame Pascale Rioux, directrice générale, greffière adjointe et trésorière adjointe, monsieur Steve Rioux trésorier et madame Catherine Fiset, greffière.

1 - Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Philippe Guilbert, maire, qui déclare que le quorum est atteint. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote.

Aucun citoyen n'assiste à la séance.

14624

2 - Constatation à l'avis de convocation

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Johanne Beaulieu, et résolu unanimement par tous les conseillers présents que l'avis de convocation est conforme.

ADOPTÉE

14625

3 - Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'une copie de l'ordre du jour a été remise à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

CONSIDÉRANT la proposition de l'ordre du jour suivant :

1 - Ouverture de la séance

2 - Constatation à l'avis de convocation

3 - Adoption de l'ordre du jour

4 - Règlements

4.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement « Règlement no 881 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 460 000 \$ »

5 - Période de questions

6 - Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Lagacé, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

4 - Règlements

14626

4.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement « Règlement no 881 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 460 000 \$ »

Madame Claudia Lagacé conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le « Règlement no 881 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 460 000 \$ »;
- dépose le projet dudit règlement.

ADOPTÉE

5 - Période de questions

Aucune question.

14627

6 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Éric Belzile, et résolu unanimement, que la séance soit levée. Il est 19 h 35.

Philippe Guilbert, maire

Catherine Fiset, greffière